

Position commune du CIB sur la manière dont la coopération au développement des gouvernements locaux peut contribuer à la réalisation des objectifs présentés dans le Décatalogue de CGLU pour l'ère post-COVID-19

Le 14 Octobre 2020

Introduction

1. La pandémie COVID-19 a touché toutes les personnes dans le monde et a mis au défi toutes les parties de la société de s'adapter, y compris les gouvernements locaux et régionaux, qui ont dû agir rapidement en première ligne pour combattre le virus et ses effets afin d'assurer la sécurité de tous les citoyens en ces temps sans précédent.
2. Au cours des derniers mois, il est devenu évident que la crise provoquée par la COVID-19 aura des effets durables. La relance locale devra consister à **renforcer la résilience, à garantir les principes démocratiques et à promouvoir la décentralisation** pour assurer la viabilité et la durabilité des gouvernements locaux et régionaux à l'avenir.
3. En réponse à l'impact de la crise sur les gouvernements locaux et régionaux, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a adopté le **Décatalogue de CGLU** qui présente **10 recommandations clés pour l'ère post-COVID-19**. Le document se concentre sur l'engagement des gouvernements locaux et régionaux à construire un monde de solidarité : 1) garantir les services publics ; 2) prévoir des aides financières ; 3) renforcer les modèles de proximité de consommation et de production mondiales ; 4) annoncer un accord vert mondial ; 5) faciliter une nouvelle citoyenneté et de nouvelles libertés pour une démocratie renouvelée ; 6) renforcer l'égalité des générations ; 7) prendre soin des prestataires publics, sur tous les territoires ; 8) utiliser la culture comme un antidote aux effets secondaires ; 9) renforcer le système interurbain ; 10) évoluer vers un multilatéralisme de nouvelle génération.
4. Le groupe de travail sur le renforcement des capacités et des institutions (CIB) de CGLU, composé de gouvernements locaux et régionaux et d'associations actives dans les programmes de coopération au développement, accueille favorablement le décatalogue de CGLU. Cette position commune du CIB vise à définir **comment les organisations membres du CIB peuvent contribuer à atteindre les objectifs du Décatalogue de CGLU en adaptant et en réorientant les programmes de coopération municipale internationale**¹. Le CIB croit fermement que la coopération au développement des gouvernements locaux est l'un des instruments clés pour relever les défis qui attendent la société, tels que les impacts sanitaires, sociaux ou climatiques. En outre, la coopération au développement fournie par les gouvernements locaux et régionaux peut contribuer à la réalisation des ODD, également dans le contexte renouvelé.

Comment le groupe de travail du CIB et ses membres peuvent contribuer concrètement à atteindre les objectifs énoncés dans le Décatalogue de CGLU

- ❖ Grâce à un solide échange d'informations, de bonnes pratiques et des leçons apprises, et en coordonnant les efforts de ses membres, le groupe de travail du CIB espère **renforcer les activités de prévention des crises, de gestion, de réponse et de relance** des gouvernements

¹ Le terme "programmes de coopération municipale internationale" désigne toutes les formes et tous les types de coopération internationale entre les gouvernements locaux, les régions et les associations nationales de gouvernements locaux et régionaux.

locaux et régionaux du monde entier, et éviter la duplication des efforts, en vue de l'efficacité du développement.

- ❖ Le groupe de travail du CIB **reconnait sa responsabilité d'adapter et d'innover les programmes de coopération municipale internationale en cours à la nouvelle réalité que vivent les gouvernements locaux et régionaux**. Ces programmes peuvent contribuer à améliorer (l'accès aux) services publics, à stimuler le développement économique local, à renforcer la mobilisation des ressources, à développer la résilience, à soutenir la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique, à améliorer les relations intergouvernementales, à renforcer les processus de décentralisation, à améliorer les systèmes de santé locaux, à renforcer la démocratie locale, inclusive et participative et à réduire les inégalités.
- ❖ Le secrétariat du CIB prévoit de renforcer sa collaboration avec le **groupe de travail de CGLU sur la prévention et la gestion territoriale des crises** dans le contexte de la pandémie COVID-19 et au-delà. Ces dernières années, les liens avec ce Groupe de travail ont toujours été forts, mais la crise et ses conséquences offrent de nouvelles possibilités de collaboration renforcée, notamment grâce à la proposition de création d'un fonds de solidarité internationale de CGLU.

Le Groupe de travail du CIB peut contribuer concrètement à atteindre les objectifs énoncés dans le Décalogue de CGLU de cette manière :

1. **Évaluer la manière dont la COVID-19 a affecté les capacités, les ressources et les besoins des pays partenaires, par la recherche et le dialogue structurel**, afin de s'assurer que l'offre de développement des capacités correspond aux besoins et aux demandes des bénéficiaires, qui évoluent rapidement. Les acteurs locaux sont les mieux placés pour savoir ce qui est nécessaire dans leur communauté ; il est de la responsabilité du CIB et de ses membres d'écouter et d'adapter en conséquence et de baser les interventions des projets locaux sur des recherches, des faits et des preuves concernant la situation locale actuelle.
2. **Plaidoyer pour la poursuite de la coopération internationale entre les gouvernements locaux et régionaux, également au sein des organisations membres du CIB**. Même lorsque les gouvernements locaux et régionaux du monde entier sont confrontés à des périodes de crise, à des réductions budgétaires et à des changements de priorités, le CIB reste convaincu que la coopération internationale est aujourd'hui plus importante que jamais. À une époque où la liberté de mouvement est fortement limitée au niveau international ou national, les modalités alternatives de la diplomatie des villes et de la coopération décentralisée doivent se développer.
3. Reconnaître qu'à l'ère post-COVID-19, **l'assistance technique ne suffira pas** : les questions financières constituent désormais un défi encore plus important pour les pays en développement. Les nouveaux matériels d'enseignement et de formation à distance devraient donc **fournir une aide (supplémentaire) sur la manière d'obtenir davantage de financement**, d'accéder aux prêts, aux subventions et aux recettes fiscales locales et de préciser quelle serait la valeur ajoutée de cette aide.



4. **Investir dans des environnements de travail numériques, au pays et à l'étranger, et dans des méthodes, des outils et des techniques d'apprentissage et de prestation à distance.** La crise du COVID-19 oblige les employés de bureau à réinventer leur façon habituelle de faire des affaires (internationales), y compris comment échanger des connaissances, dispenser des formations et participer à des formations, etc. Les régions dont les connexions internet sont faibles doivent pouvoir participer hors ligne, tandis que les parties prenantes (c'est-à-dire les gouvernements et le secteur privé) résolvent l'actuelle fracture numérique. Il est très probable que l'approche numérique de l'assistance technique et de l'apprentissage restera populaire, indépendamment de la COVID-19. Il est donc nécessaire de développer une stratégie d'apprentissage numérique durable sur le long terme, qui soit évolutive et reproductible.
5. **Rendre la planification et les projets plus flexibles.** De nouvelles réalités et de nouveaux paradigmes obligent les membres du CIB à revoir les programmes en cours. En outre, les bénéficiaires des programmes de coopération municipale internationale devront également revoir leurs plans de développement local ou régional, car la planification et les politiques actuelles seront devenues obsolètes dans la crise actuelle, du moins dans une certaine mesure.
6. **Faire en sorte que les activités de coopération au développement (relance) des gouvernements locaux contribuent à mieux reconstruire.** Toutes les sphères des gouvernements appellent à reconstruire en mieux. En contribuant à des plans de relance locaux voire nationaux, le Groupe de travail CIB se demandera s'il contribue et/ou encourage efficacement les cibles et indicateurs de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Reconstruire en mieux signifie également œuvrer pour une politique durable intégrée et cohérente en partenariat avec toutes les parties prenantes concernées, y compris les groupes les plus vulnérables.
7. **Adapter les outils de résilience et de gestion de crise déjà existants, afin qu'ils soient applicables au nouveau contexte.** Avant la COVID-19, de nombreuses organisations membres du CIB travaillaient déjà sur le renforcement de la résilience, la sensibilisation aux risques, la prévention et la préparation aux crises, la réponse aux crises et les programmes de soutien. Les expériences, approches, méthodes et outils précédents peuvent maintenant être adaptés à un contexte différent et mis à profit. Les organisations membres du CIB prennent note que les groupes vulnérables et marginalisés devraient être impliqués dans les mesures de rétablissement et de renforcement de la résilience et dans les outils et approches de planification du rétablissement, afin de les intégrer structurellement dans les futurs cadres.
8. Renforcer la capacité, les connaissances et l'expertise des **associations nationales et régionales de gouvernements locaux**, en tant que liens entre les gouvernements locaux individuels et les autres sphères de gouvernements et de nombreux autres secteurs. Les associations de gouvernements locaux ont cinq rôles principaux en ce qui concerne le renforcement de la résilience : la sensibilisation, la défense des intérêts, le renforcement des capacités, l'établissement de liens et la coordination et le suivi. Les membres du CIB s'engagent en outre à rendre ces rôles et leurs effets plus présents dans leur travail et leurs activités, renforçant ainsi le profil des associations de gouvernements locaux et les aidant à obtenir un siège à la table de tout dialogue sur la relance, ce qui se traduit par un

environnement plus favorable et l'inclusion de tous les gouvernements locaux et régionaux dans les structures et cadres futurs.

9. **Collaborer avec les ONG et les organisations humanitaires, créant ainsi une alliance de partenaires de développement².** Au milieu d'une crise, les organisations humanitaires et les ONG (internationales) jouent souvent un rôle de premier plan dans la réponse à la crise, surtout si le gouvernement local ne dispose pas de capacités suffisantes. Les organisations membres du CIB visent à renforcer les capacités des gouvernements locaux et régionaux, afin qu'ils soient mieux à même d'assumer un rôle de coordination dans les situations de crise, en assurant la liaison avec les ONG, les organisations humanitaires et d'autres tiers, tout en restant en contact permanent avec leurs communautés grâce à une communication claire et à la mise en œuvre de mesures d'atténuation adéquates.
10. **Collaborer avec le secteur privé,** pour accélérer et multiplier les actions des membres du CIB sur le terrain. Il y a et il y aura un besoin de plus de moyens financiers pour les gouvernements locaux et régionaux ; le secteur privé et le secteur du développement des gouvernements locaux doivent travailler ensemble pour un meilleur accès au financement. De nombreux gouvernements locaux et régionaux ont déjà une vaste expérience des partenariats public-privé ; comment aller de l'avant à partir de là et approfondir les relations avec le secteur privé, au niveau local comme au niveau international ?
11. **Collaborer avec le monde universitaire et les communautés d'innovateurs,** afin de stimuler le secteur de la coopération au développement des gouvernements locaux. La crise COVID-19 a montré les faiblesses et les déficits des systèmes préexistants, et peut-être même des (éléments des) programmes de coopération municipale internationale. L'heure est venue d'innover et d'améliorer les choses. Les membres du CIB ont pour objectif de rechercher et de saisir cette innovation, par le biais d'un dialogue avec le monde universitaire et les communautés d'innovateurs, et d'avancer rapidement. En même temps, les membres du CIB reconnaissent que les bénéficiaires des programmes et activités de coopération municipale internationale peuvent avoir des difficultés à absorber de nombreuses nouvelles activités/idées et informations en temps de crise. Par conséquent, les organisations membres du CIB ont la responsabilité de **se concentrer sur le renforcement des capacités en ce qui concerne les fonctions fondamentales des municipalités et des associations**, afin de s'assurer que les gouvernements locaux et régionaux peuvent jouer leur rôle dans leurs communautés et qu'ils ont la meilleure opportunité de résoudre les problèmes au niveau local.

Les organisations membres du CIB verront comment transformer cette liste d'idées de contributions concrètes en **plans d'action pour leurs organisations** dans les mois à venir.

Recommandations aux gouvernements nationaux et à la communauté internationale des donateurs

- ❖ Afin de pouvoir concrétiser ou stimuler bon nombre des contributions et activités pertinentes mentionnées ci-dessus, le groupe de travail du CIB appelle les gouvernements nationaux et la communauté internationale des donateurs à **inclure le renforcement des capacités des gouvernements locaux et régionaux dans les prochains programmes de réponse et de relance**

² Utiliser les vastes connaissances et le réseau de la taskforce de CGLU sur la prévention territoriale et la gestion des crises.

de la COVID-19. Le soutien au monde en développement ne peut se limiter à l'aide humanitaire et aux organisations multilatérales. Les gouvernements locaux et régionaux, qui sont enracinés dans les communautés locales et sont là pour rester, ont besoin de renforcer leurs capacités afin d'être mieux préparés aux menaces et aux chocs à venir.

- ❖ En outre, COVID-19 et sa phase de relance offrent l'occasion d'accélérer les actions de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Conformément à cet agenda, **les plans de relance nationaux devraient être écologiques, inclusifs et renforcer l'égalité.** Les gouvernements locaux et régionaux ont activement mis en œuvre et localisé cet agenda depuis le début, tant au niveau national que dans les activités de coopération internationale, et continueront à le faire après la COVID-19.
- ❖ **Les membres du CIB craignent que les choses n'évoluent différemment : les ODD reçoivent moins d'attention dans de nombreux pays et l'aide publique au développement est menacée pour les prochaines années,** avec une baisse du PIB mondial. Un changement vers le soutien aux organisations de base et aux organisations de la société civile (OSC) (locales) peut déjà être observé, au détriment des gouvernements locaux et régionaux en tant qu'institutions démocratiques locales légitimes et prestataires de services publics locaux essentiels. Le recentrage du budget de la coopération au développement sur la santé et l'aide d'urgence crée une incertitude pour la continuité des efforts de développement à long terme et de renforcement des capacités municipales, tandis que les gouvernements locaux et régionaux sont en fait des partenaires cruciaux pour les organisations humanitaires, les OSC et les gouvernements nationaux avec d'autres interventions locales d'aide ou de développement. Non seulement les gouvernements locaux et régionaux apportent à la table des connaissances sur les conditions locales, les communautés et l'ensemble du cadre de politique d'intervention ou de développement ; ils portent également une responsabilité pour un développement cohérent et durable du territoire.
- ❖ Par conséquent, le **groupe de travail du CIB recommande vivement aux gouvernements nationaux et à la communauté internationale des donateurs :**
 1. **Engager des dialogues structurels avec les gouvernements locaux et régionaux,** afin de connaître les besoins et les défis de leurs populations. Les gouvernements locaux et régionaux jouent un rôle de signal fort et sont capables d'identifier les problèmes avant qu'ils ne deviennent des problèmes durables. Il est donc crucial de construire des partenariats solides et égaux et de rester en dialogue à tout moment, en particulier en période de crise et après celle-ci. Dans cette optique, les ministères nationaux des affaires étrangères (MAE) et/ou les ministères de la coopération au développement devraient engager un dialogue structuré avec les gouvernements locaux et régionaux (par l'intermédiaire de leurs associations) actives dans la coopération internationale.
 2. **Utiliser la capacité, les connaissances et l'expertise des associations de gouvernements locaux et régionaux** et de leurs départements internationaux. Les associations devraient être davantage habilitées à apporter un soutien à leurs membres, par le biais de cadres juridiques et d'accords de financement appropriés.
 3. **Mobiliser des fonds suffisants pour le renforcement des capacités des gouvernements locaux et régionaux** en matière de **résilience**, à court terme. Un budget structurel pour le



UCLG CIB Working Group

Capacity and Institution
Building

renforcement des capacités des gouvernements locaux et régionaux doit être mis à disposition dans les prochaines années.

4. **Aider les gouvernements locaux et régionaux à accéder aux marchés de capitaux**, à moyen terme. Cela pourrait être facilité par le développement de banques infranationales et de mécanismes spéciaux pour le transfert et la mise en commun des risques. Des expériences telles que le Fonds international d'investissement municipal (financement mixte à l'appui des investissements en capital des gouvernements locaux) et l'Agence territoriale africaine (financement commun) devraient être renforcées.